



# Commune de Pierrerue

## BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATION

---

### LE MOT DU MAIRE

*Cette année 2021 sera une année très spéciale à plusieurs titres pour le budget, comme l'a été 2020. La crise sanitaire nous impose la plus grande prudence. Elle a en partie causé une importante augmentation des charges en 2020 et le risque d'un montant élevé subsiste pour cette année.*

*Outre les charges liées à cette crise, deux facteurs contribuent à la diminution des recettes en 2021 : la baisse des dotations et la perte du contrôle des communes d'une part de la fiscalité locale, notamment la Taxe d'Habitation. Ces éléments vont contribuer à rendre la gestion plus contraignante dans les années à venir. Cependant, **il n'est pas envisageable de devoir diminuer la qualité des services de la collectivité** (services périscolaires ; soutien aux activités scolaires ; financement de la crèche, du centre de loisirs ou contribution aux services à domicile...).*

*Certaines dépenses de fonctionnement prévues en 2021 restent toutefois proches de celles votées dans les Comptes Administratifs 2020 et ne subissent que de légères variations. Nous avons étudié les résultats des Comptes Administratifs des quatre dernières années afin d'obtenir une vision plus complète.*

*Le budget 2021 fait toujours une grande place aux opérations d'investissements. Ces dépenses sont nécessaires au développement et au maintien de la qualité de vie, ainsi qu'à la mise en place des équipements du village. En dépit de nos souhaits initiaux, ces divers éléments nous ont poussés à **légèrement réévaluer la Taxe sur le Foncier Bâti**, dont la taux passe de 37,28 % à 38.89 %. Il faut toutefois noter que celle-ci restera après réévaluation à un niveau inférieur aux communes de la même strate. Malgré une gestion saine et rigoureuse, la maîtrise des dépenses de fonctionnement s'avère de plus en plus complexe.*

*La commune s'est également retrouvée soumise à des dépenses structurelles imprévues (comme la remise en état du logement communal de l'école et l'achat de la maison voisine de la mairie dans le but de réaliser une cantine-garderie pour nos enfants).*

*Malgré la crise sanitaire, les baisses de dotations de l'État et les divers aléas, nous nous adaptons afin de pouvoir maintenir la feuille de route qui a été définie en grande partie par les habitants du village et par le programme de l'équipe municipale.*

*De nombreuses opérations sont prêtes à être lancées, car financées. D'autres verront le jour dès l'attribution de subventions. Ces subventions publiques sont vitales si nous voulons éviter de grever la trésorerie de la commune.*

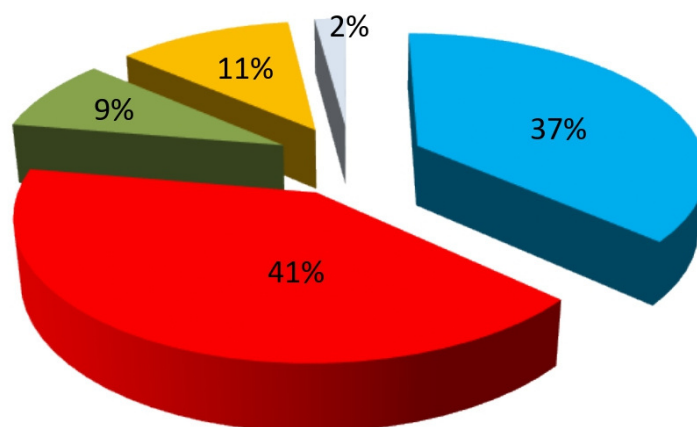
**DIDIER DERUPTY**

# Comptes Administratifs

## Dépenses 2020

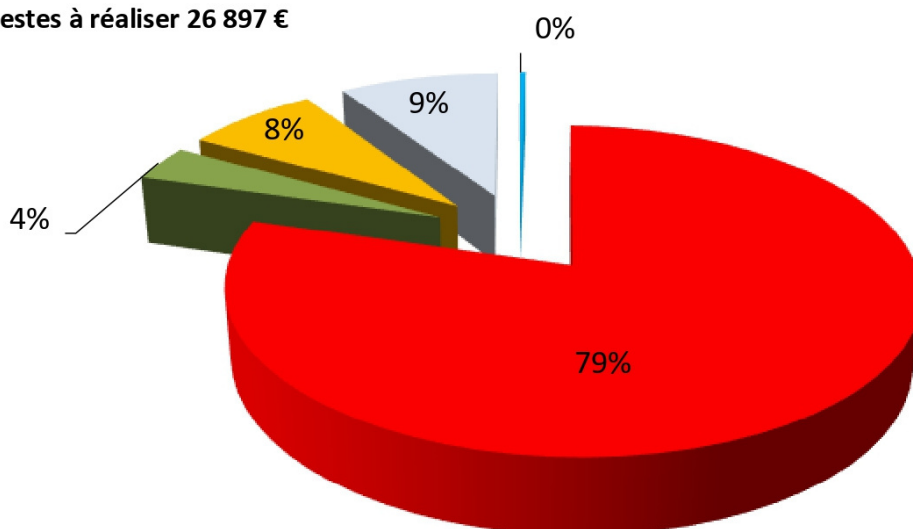
### Dépenses de fonctionnement 335 934,34 €

- Charges à caractère général 122 584,41 € : alimentation, électricité, fournitures administratives et scolaires, entretien bâtiments et voirie, frais affranchissement, téléphone, frais de contentieux...
- Charges de personnel 137 200,93 € : titulaire et non titulaire, cotisations URSSAF, ASSEDIC, caisse retraite, assurance personnel, médecine du travail...
- Atténuation de produits 29 022,35 € : attributions de compensation, fonds de péréquation recettes fiscales
- Autres charges de gestion courante 38 806,41 Euros: frais de mission, cotisation retraite, indemnités des élus, dépenses diverses ( PNRL, fourrière, Casic, SDE, AGEDI...)
- Charges financières 6978,84 Euros: intérêts des emprunts



### Dépenses réelles d'investissement 293 885,85 €

- Immobilisations incorporelles 960 € : MO réfection toiture chapelle
- Immobilisations corporelles 232 844,64 € : achats terrains, frais de notaires, achat villa, sanitaires local technique, volet roulant bistrot, voirie montée du château, EP route des oratoires, vidéoprotection, vidéoprojecteur école...
- Immobilisations en cours 10 813,30 € : enfouissement SDE
- Remboursement d'emprunts 22 370,91 € : emprunts commune, remboursement caution
- Restes à réaliser 26 897 €

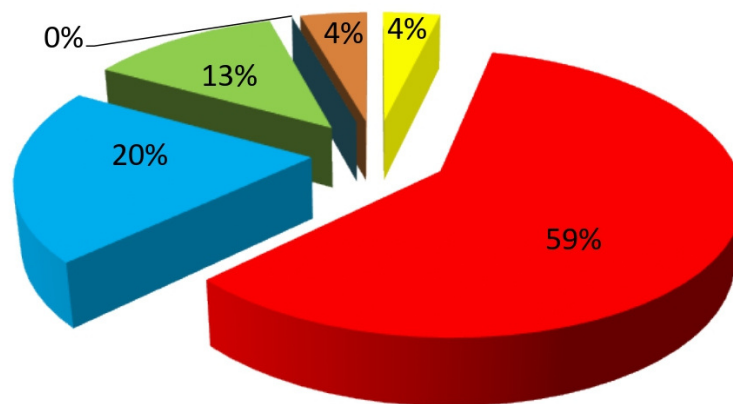


# Comptes Administratifs

## Recettes 2020

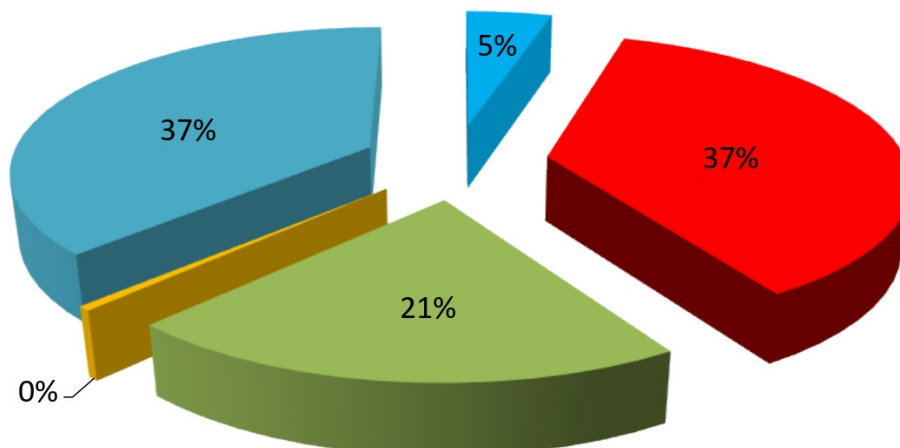
### Recettes de fonctionnement 406 990,81 €

- Attenuation de charges 15 288,30 €: remboursement rémunération de personnel
- Impôts et taxes 240 658,27 €: taxe foncière et d'habitation, taxe sur les pylons électriques, taxe droits de mutation,
- Dotations et participations 82 598,68 €: dotation forfaitaire, solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, compensation taxe professionnelle,,,
- Autres produits de gestion courante 50 564,44 €: redevance concessions et brevets, revenus des loyers
- Produits exceptionnels 20,76 €
- Produit des services 17 860,36 €: concessions cimetière, redevance occupation domaine public, redevance service périscolaire...



### Recettes réelles d'investissement 257 634,51 €

- Subventions d'investissement 11 800 €: région, amendes de police
- Dotations Fonds Divers Réserves 94 278,95 €: fond de compensation de la TVA, taxes urbanisme, excédent de fonctionnement
- Restes à réaliser 54 236 €: subventions acquises non encaissées
- Dépôts et cautionnements reçus 1 319,56 €
- Emprunt 96 000 €



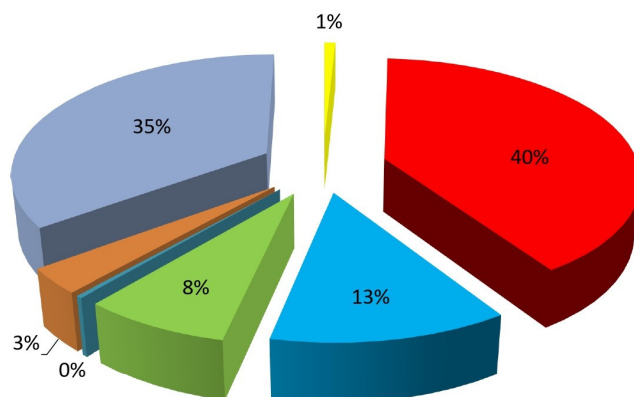
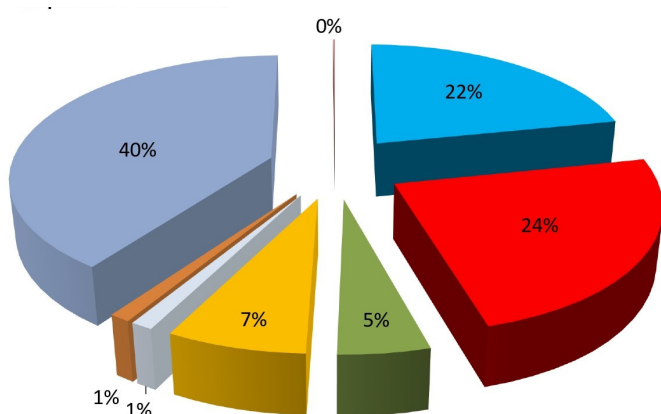
# Budget Prévisionnel 2021

**Dépenses de fonctionnement 2021: 614 420 €**

- Charges à caractère général 133 830 €: alimentation, électricité, fournitures administratives et scolaires, entretien bâtiments et voirie, frais affranchissement, téléphone, frais de contentieux...
- Charges de personnel 146 970 €: titulaire et non titulaire, cotisations URSSAF, ASSEDIC, caisse retraite, assurance personnel, médecine du travail...
- Atténuation de produits 29 000 €: attributions de compensation, fonds de péréquation recettes fiscales
- Autres charges de gestion courante 43 991 €: frais de mission, cotisation retraite, indemnités des élus, dépenses diverses (PNRL, fourrière, CASIC, SDE, AGEDI...)
- Charges financières 7 100 €: intérêts des emprunts
- Dépenses imprévues 6 694 €
- Virement à la section d'investissement 246 000 €
- Opération d'ordre 835 €

**Recettes de fonctionnement 2021: 614 420 €**

- Atténuation de charges 4 985 €: remboursement rémunération de personnel
- Impôts et taxes 246 106 €: impôts directs locaux, taxe sur les pylônes électriques, taxe droits de mutation
- Dotations et participations 76 776 €: dotation forfaitaire, solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, dotation aux élus locaux, FCTVA...
- Autres produits de gestion courante 47 814 €: redevance concessions et brevets, revenus des loyers
- Produits exceptionnels 2 046 €
- Produit des services 20 500 €: concessions cimetière, redevance occupation domaine public, redevance service périscolaire...
- Résultat reporté ou anticipé 216 193 €



## CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU BUDGET PRIMITIF 2021 = 464 076 €

### DÉPENSES FINANCIÈRES

- Remboursement d'emprunts 26 300 €

**SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ 70 239 €**

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

- Restes à réaliser 2020 - Opérations en cours 26 897 €

- Crédits prévus au programme 2021 364 300 €

- *Réfection et réhabilitation de bâtiments communaux* : toiture chapelle St Pierre, remise aux normes du logement école, plancher du bistrot, menuiseries église, études techniques bâtiment périscolaire...
- *Mise en accessibilité* : face aux contraintes réglementaires qui s'imposent à la mairie, les travaux d'accessibilité aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite nécessitent la poursuite de l'opération engagée depuis 2016. Mise en accessibilité aménagements du cimetière place stationnement PMR.
- *Voirie* : des aménagements sont programmés afin d'embellir le village (stationnement chapelle St Pierre, stationnement hameau des Nevières...), mise en place d'une signalisation zone 30 km/h, étude de faisabilité de régulation de la vitesse sur le village.
- *Aménagements* : mise en place des panneaux de noms de rue et numérotation des habitations afin d'être prêts à accueillir la fibre, mise en place d'un columbarium au cimetière, réfection de la canalisation de la fontaine.
- *Outillage et matériel services techniques, administratifs et école* : achats de matériel (nettoyeur haute pression...), ordinateur portable, logiciel administratif, tablettes tactiles, isoloir élections, armoires archives...

**En parallèle de ces projets, les travaux de création d'une STEP (Station de Traitement des Eaux Potables) au village vont débiter prochainement.**